

# LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNIQUES ET ACTIVITES DE L'IMAGE ET DU SON

## Spécialité "Gestion de la Production Audiovisuelle"

### PUBLIC CONCERNÉ

- ✓ Être âgé(e) de 29 ans révolus au 1<sup>er</sup> septembre 2023
- ✓ Titulaire au minimum d'un diplôme Bac + 2 de préférence dans l'un des domaines suivants : communication visuelle ou audiovisuelle, études cinématographiques, métiers de l'audiovisuel, etc.

Informations détaillées sur le contenu de la formation sur [www.gobelins.fr](http://www.gobelins.fr)

### DATES RELATIVES AUX INSCRIPTIONS

- ✓ Ouverture des inscriptions : **Samedi 25 mars 2023**
- ✓ Clôture des inscriptions : **Jeudi 13 avril 2023**

### CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le candidat complète le formulaire d'inscription sur le site de Gobelins, l'école de l'image : [www.gobelins.fr](http://www.gobelins.fr), en choisissant la/les formation(s) souhaitée(s). Le candidat reçoit un mail contenant les informations qui lui permettront de se connecter à son dossier.

Si le(s) souhait(s) du candidat est(sont) jugé(s) recevable(s) par l'école, les modalités de recrutement et concours lui seront adressées par mail. Les pièces justificatives ci-dessous devront alors **impérativement** être fournies au **format pdf**, et dans **4 fichiers distincts**, répartis comme suit :

#### DOCUMENTS OBLIGATOIRES pour valider la candidature :

Dans la rubrique :

Envoi de fichiers

Taille maximum par fichier : 50 Mo

DOCUMENTS DE CANDIDATURE À DÉPOSER APRÈS RÉCEPTION D'UN MAIL LES DEMANDANT

- EN 1 SEUL FICHER PDF : curriculum vitae ET lettre de motivation, à déposer dans le bouton correspondant à : "CV (+ Lettre de motivation, si demandée)"

Glissez un fichier ici ou [parcourez votre ordinateur](#) pour joindre un document

**Le candidat doit détailler dans sa lettre de motivation son projet professionnel et les raisons du choix de cette formation (2 pages maxi), en précisant le choix du secteur professionnel qu'il souhaite privilégier dans le cadre du contrat d'apprentissage : documentaire ou cinéma d'animation.**

- EN 1 SEUL FICHER PDF : pièce d'identité obligatoirement en cours de validité (Carte nationale d'identité recto/verso ou passeport), à déposer dans le bouton correspondant à :  
"recto verso Carte d'Identité/Carte de séjour/Passeport"

Glissez un fichier ici ou [parcourez votre ordinateur](#) pour joindre un document

- EN 1 SEUL FICHER PDF : 3 derniers bulletins scolaires, à déposer dans le bouton correspondant à :  
"Bulletins de notes des deux dernières années"

Glissez un fichier ici ou [parcourez votre ordinateur](#) pour joindre un document

- EN 1 SEUL FICHER PDF : Dernier diplôme et/ou attestation obtenus (Epreuves anticipées du Bac, Bac, Bac + 2, Licence, etc.) à déposer dans le bouton correspondant à :  
"Document complémentaire A"

Glissez un fichier ici ou [parcourez votre ordinateur](#) pour joindre un document

**À noter : Si le dossier du candidat comporte une pièce manquante ou erronée, le fichier sera supprimé de son dossier. Un mail sera alors adressé au candidat pour lui indiquer de téléverser la pièce attendue.**

#### **DOCUMENTS NON OBLIGATOIRES :**

Si le candidat dispose d'ores et déjà d'une promesse d'embauche, dans le cadre de son alternance pour l'année scolaire à venir, il peut déposer le document l'attestant dans un fichier PDF dans le bouton :  
"Promesse d'embauche" dans la rubrique "pour les alternants ayant une proposition d'embauche"

Glissez un fichier ici ou [parcourez votre ordinateur](#) pour joindre un document

Si le candidat souhaite déclarer une situation de handicap, merci de déposer dans un seul et unique PDF les documents justifiant la demande, dans le bouton correspondant à :  
"Notification MDPH/RQTH/aménagements obtenus pour les examens antérieurs"

Glissez un fichier ici ou [parcourez votre ordinateur](#) pour joindre un document

## **CALENDRIER**

### ✓ SÉLECTION SUR DOSSIER :

**Publication des admissibles : Mercredi 26 avril 2023 - à partir de 18 h 00**

### ✓ ÉPREUVE ORALE :

**Dates : Semaine du 9 au 12 mai 2023**  
**Durée : Environ 30 minutes**  
**Conditions d'organisation : en distanciel**  
**Publication des admissions : Mercredi 17 mai 2023 - à partir de 18 h 00**

**Publication des différents résultats sur : <https://www.gobelins.fr/formation-initiale/resultats-concours>**

## CONTENU DES ÉPREUVES

### SÉLECTION SUR DOSSIER

Seront évalués, à partir de la lettre de motivation du candidat et de son CV, les critères suivants :

- ✓ Adéquation entre le parcours du candidat et la formation,
- ✓ Adéquation entre le projet professionnel du candidat et l'objectif de la formation,
- ✓ Capacité du candidat à rédiger et à s'exprimer par écrit, de manière claire et synthétique.

### ÉPREUVE ORALE

OBJET DE L'ÉVALUATION	POINTS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Présentation et profil du candidat</b>	<b>25</b>	Culture générale et expérience du candidat : expression orale, dynamisme, ouverture d'esprit, motivation, capacité à s'engager dans des projets et à travailler en équipe.
<b>Projet professionnel et de formation</b>	<b>25</b>	Adéquation entre les objectifs professionnels et personnels du candidat, la formation (contenu de la formation, apprentissage, expérience de stage) et le choix du domaine de spécialisation.
<b>Culture et connaissance du secteur</b>	<b>25</b>	Culture artistique dans le secteur de l'audiovisuel, du cinéma, du documentaire et de l'animation, connaissance du marché professionnel.
<b>Anglais</b>	<b>25</b>	Évaluation de la compréhension et de l'expression orale courante.
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	

### MÉTHODE DE CORRECTION ET DE SÉLECTION

- ✓ La moyenne des notes obtenues lors de la sélection sur dossier détermine la liste des candidats admissibles aux épreuves orales.
- ✓ La moyenne des notes obtenues à l'épreuve orale est prise en compte pour la note finale et détermine la liste des candidats admis à la formation ou sur liste d'attente.